

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7401**

Intitulé

Opérateur technique en pharmacie et cosmétique industrielle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Association groupe IMT Tours

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

222u conduite, surveillance d'appareils des industries chimiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'ensemble de ses activités couvre les domaines suivants :

1 - PRODUCTION, LOGISTIQUE ET PRELEVEMENT

L'OTPCI est amené à :

- Réaliser des opérations de vide de ligne, de nettoyage des équipements et des locaux
- Réaliser des opérations de nettoyage, désinfection et stérilisation du matériel
- Orienter les produits et articles (tri, destruction, recyclage,...)
- Assurer la manutention, le transfert et le stockage de matériaux, contenants, matières et palettes en respectant les flux

L'opérateur en conditionnement, est amené à :

- Alimenter la ligne de conditionnement en articles de conditionnement et produits vrac
- Effectuer la mise en route d'équipements de conditionnement
- Réaliser des changements de format et des réglages simples

L'opérateur en prélèvement, est amené à :

- Réaliser des opérations de prélèvement des matières premières ou articles de conditionnement en appliquant des procédures

L'opérateur en fabrication, il est amené à :

- Exécuter des opérations unitaires de fabrication (pesée, mélange, granulation, dissolution, dispersion...) en appliquant des procédures

L'opérateur en logistique industrielle, il est amené à :

- Réceptionner, vérifier et stocker des produits
- Préparer des livraisons et des expéditions

2 - RENSEIGNEMENT DE DOCUMENT

L'OTPCI est amené à :

- Identifier, étiqueter les produits
- Enregistrer des données relatives au suivi de Production dans la documentation appropriée
- Renseigner un système informatisé

3 - CONTROLE

L'OTPCI est amené à :

- Surveiller le bon déroulement des procédés de production
- Vérifications et contrôles avant démarrage : étiquetage, propreté, documentation, conformité des articles,...
- Réalisation de prélèvements en cours de production et contrôle des échantillons prélevés en appliquant les procédures associées

Les capacités attestées

1 organiser son cadre de travail en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène

2 exécuter des opérations de production

3 exécuter des opérations de prélèvement

4 assurer la conformité des produits en cours de production

5 réaliser des opérations de logistique

6 communiquer dans les situations professionnelles

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La qualification OTPCI permet d'exercer un emploi en production au sein de laboratoires, de l'industrie pharmaceutique, l'industrie cosmétologique, l'industrie vétérinaire et l'industrie agro-alimentaire.

après la certification, les titulaires peuvent occuper des postes de conducteurs de lignes de production. Les appellations de ces postes sont parfois très variables:

- Opérateur de conditionnement
- Préleveur
- Opérateur de fabrication
- Agent de Production
- Conducteur de ligne de conditionnement automatisée

La formation OTPCI permet également d'être opérationnel dans les métiers de la logistique industrielle :

- Magasinier

- Préparateur de commandes

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2301 : Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique

Réglementation d'activités :

Selon la réglementation des Industries de Santé et de Beauté, toute personne travaillant en production doit avoir bénéficié d'une formation sur les Bonnes Pratiques de fabrication. Cette formation doit intégrer des savoirs (connaissances des règles à respecter) mais aussi des savoir-faire et savoir être (respect et application des règles, réactivité face à une anomalie liée aux Bonnes Pratiques de Fabrication).

La certification d'OTPCI est garante de la connaissance et de l'application des BPF de son titulaire et lui permet d'intégrer facilement les Industries de Santé et de Beauté.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'organisation actuelle de la certification est réalisée en Unités de Compétences indépendantes qui sont validées par des mises en situation et évaluations

La certification repose sur :

- 1- Des évaluations formatives tout au long de la formation pour contrôler l'apprentissage des connaissances générales associées des apprenants.
- 2- Des évaluations certificatives (permettant la certification) (en formation ou par la voie de la VAE), sont réparties de la façon suivante :
 - Evaluations des compétences et aptitudes en mise en situation professionnelle
 - o au sein du groupe IMT sur l'Unité Technique de Production (UTP),
 - o pour chacune des Unités de Compétences selon des critères d'évaluation établis
 - o en continu
 - Evaluations des aptitudes et des comportements professionnels
 - o en centre de formation par les formateurs
 - o en entreprise par le tuteur
 - o selon des critères d'évaluation établis
 - Evaluation des compétences mises en œuvre en entreprise
 - o par le tuteur en entreprise
 - o selon des critères d'évaluation établis et regroupés dans un livret de suivi
 - Evaluation d'un bilan d'activités en entreprise et d'une soutenance
 - o réalisée une fois par an
 - o selon des critères établis
 - o devant un jury

Validité des composants acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Qualité du président du jury et mode de désignation : Directeur Général du Groupe IMT ou son représentant (nommé par le Directeur Général du Groupe IMT) Membres extérieurs à l'organisme et à l'action de formation : • Deux représentants des professionnels des Industries de Santé ayant été habilités à la validation de cette certification par une formation délivrée par le Groupe IMT ou par la CPNEIS (Commission Paritaire National de l'Emploi des Industries de Santé) Membres de l'organisme de formation : • Un représentant des formateurs
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Certifications reconnues en équivalence :

Equivalence partielle : 2 certificats professionnels proposés par le Groupe IMT et validés par la CPNEIS (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Industries de Santé) en date du 10 avril 2007 :

- Conducteur de ligne de conditionnement automatisée,
- Conducteur de procédé de fabrication.

Ces certificats sont réservés aux personnes n'ayant pas accès aux CQP (demandeurs d'emploi, personnel intérimaire) et sont composés des formations « cœur de métier » du Titre d'OTPCI.

Selon la convention de partenariat entre le LEEM et le Groupe IMT, il est précisé que « la création de passerelles entre les CQP, les certifications reconnues par la CPNEIS, et les formations inscrites au RNCP du Groupe IMT devra être envisagée » (page 3 de la convention).

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2004 publié au Journal Officiel du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé "Opérateur technique en pharmacie et cosmétique industrielle - OTPCI" avec effet au 21 juillet 2014, jusqu'au 07 juin 2021.

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé Opérateur technique en pharmacie et cosmétique industrielle - OTPCI avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2014. Organisme responsable de la certification : Groupe institut des métiers et des technologies des produits de santé (IMT Tours)

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1996 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 22 février 2000 publié au Journal Officiel du 1er mars 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 17 juin 1996 publié au Journal Officiel du 4 juillet 1996 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Ancien intitulé jusqu'à la date de publication du présent arrêté : 'Agent technique en pharmacie industrielle'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

21 titulaires de la certification par an en moyenne

Autres sources d'information :

Site internet : www.groupe-imt.com contact@groupe-imt.com

<http://www.groupe-imt.com>

Lieu(x) de certification :

Groupe IMT 38-40 avenue Marcel Dassault

BP 600

37206 TOURS CEDEX 3

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Groupe IMT à Tours et à Paris

Historique de la certification :

La certification d'OTPI permet à son titulaire d'intégrer aussi bien les Industries de Santé que les Industries de Beauté (cosmétiques). En effet, les 2 secteurs proposent les mêmes postes de production (fabrication ou conditionnement) avec les mêmes responsabilités et le même niveau d'autonomie.

Pour permettre aux Industries Cosmétiques d'encore mieux adhérer à cette certification et de se l'approprier, nous souhaitons faire évoluer la dénomination d'Opérateur Technique en Pharmacie Industrielle en Opérateur Technique en Pharmacie et Cosmétique Industrielle.

Certification précédente : Opérateur technique en pharmacie industrielle